



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 08/07/2015

Votre annonce n°15-105533 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

Département(s) de publication : **33**
Annonce No **15-105533**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE CONCOURS

Directive 2004/18/CE.

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) **NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :**

Commune de Saint-Loubès, mairie Bp56, Contact : mairie, à l'attention de service Marchés Publics, F-33451 Saint-Loubès Cedex. Tél. (+33) 5 57 97 16 16. E-mail : mairie@saint-loubes.fr. Fax (+33) 5 57 97 16 00.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice : <http://www.saint-loubes.fr/>.

Accès électronique à l'information (URL) : <https://marchespublics.aquitaine.fr/>.

Soumission des projets et des demandes de participation par voie électronique : <https://marchespublics.aquitaine.fr/>.

Adresses et points de contacts auprès desquels des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresses et points de contact auprès desquels la documentation complémentaire peut être obtenue :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresses et points de contact auxquels les projets/demandes de participation doivent être envoyés :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :**

Autorité régionale ou locale.

I.3) **ACTIVITÉ PRINCIPAL :**

Services généraux des administrations publiques.

I.4) **ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS :**

Le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices : non.

SECTION II : OBJET DU CONCOURS / DESCRIPTION DU PROJET

II.1) **DESCRIPTION**

II.1.1) **Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice :**

concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une Maison de la Petite Enfance à Saint-Loubès.

II.1.2) **Description succincte :**

le projet comprendra la construction d'une Maison de la Petite Enfance comprenant une Crèche de 45 places, une Halte-Garderie de 15 places et un Relais Assistantes Maternelles.

Surface à construire: 1520m2 de SHON environ.

Enveloppe prévisionnelle travaux: 2 171 400 euros (H.T.) en valeur juin 2015.

Le titulaire se verra confier les éléments d'une mission de maîtrise d'oeuvre de base sans EXE avec VISA telle que prévue par la loi du 12 juillet 1985 relative à la Maîtrise d'ouvrage Publique, et éventuellement une mission complémentaire OPC.

II.1.3) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :**

71220000.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) **CRITÈRES DE SÉLECTION DES PARTICIPANTS :**

Sélection des candidats sur compétences, références et moyens.

La présente consultation est ouverte aux équipes comprenant au minimum :

- un ou plusieurs architectes, dont un sera mandataire,

- un ou plusieurs bureau d'étude techniques tout corps d'état (aucune exclusivité n'est exigée).

L'Équipe devra également posséder ou s'adjoindre des compétences spécifiques en démarche environnementale et en paysage qui devront être indiquées nominativement.

III.2) **INFORMATION RELATIVE À LA PROFESSION :**

La participation est réservée à une profession particulière : oui.

Architectes

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE CONCOURS :

Restreinte.

Nombre de participants envisagé : 3.

IV.2) NOMS DES PARTICIPANTS DÉJÀ SÉLECTIONNÉS :

1. Sans objet. .

IV.3) CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS :

qualités fonctionnelles (30%), qualités architecturales (25%), qualité technique et environnementales de la construction (15%), délais d'étude et de réalisation (15%), qualité financière (15%).

IV.4) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.4.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice :

2015CONC01.

IV.4.2) Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels :

IV.4.3) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation :

19 août 2015 - 16:00.

IV.4.4) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés :

IV.4.5) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

IV.5) RÉCOMPENSES ET JURY

IV.5.1) Information sur les primes :

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s) : oui.

Nombre et montant des primes à attribuer : une indemnité forfaitaire de 9 000 euros (H.T.) sera allouée aux 2 candidats non retenus pour leurs prestations, sous réserve de l'appréciation du contenu par le jury. L'indemnité de l'équipe retenue par le maître d'ouvrage constituera une avance sur ses honoraires.

IV.5.2) Détail des paiements à verser à tous les participants :

IV.5.3) Contrats faisant suite au concours :

Le lauréat ou l'un des lauréats du concours devra/devront être attributaire(s) des contrats de services faisant suite au concours : oui.

IV.5.4) Décision du jury :

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : non.

IV.5.5) Noms des membres du jury sélectionnés :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

VI.2) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Modalité d'envoi des candidatures :

Les candidatures doivent être envoyées par la poste sous pli recommandé avec avis de réception à Mairie de Saint Loubès, Hôtel de Ville, 23 place de l'hôtel de Ville Bp56 33451 Saint Loubès Cedex, Ou déposées contre récépissé avant la date et l'heure limite, sous enveloppe cachetée portant la mention "concours de maîtrise d'oeuvre, construction d'une Maison de la petite enfance / appel à candidature - ne pas ouvrir". À la même adresse précitée. Si le candidat fait malgré tout le choix de la transmission par voie électronique, la candidature sera déposée sur le site Marchés Publics d'Aquitaine (<https://marchespublics.aquitaine.fr/>) en créant un compte utilisateur. Les formats électroniques dans lesquels devront être transmis les dossiers des candidats sont : .doc, .rtf, .pdf, .jpg, .xls, formats précédents compactés .zip.

Justification à produire quant aux qualités et capacités des candidats :

Le dossier de candidature devra comporter obligatoirement :

1/ Dossier des pièces administratives :

- Lettre de candidature (Dc1).
- Déclaration du candidat (Dc2).
- État annuel des certificats reçus (noti 2) ou copie certifiée conforme des certificats fiscaux et sociaux visés aux articles 50 et 55 du code des marchés publics.
- Attestation d'assurance responsabilité civile et décennale en cours de validité.
- Attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du code du travail.
- Attestation d'inscription à l'ordre pour les architectes et qualifications pour les bureaux d'études.
- Les documents mentionnés aux articles 44, 45 et 46 du cmp.

2/ Dossier des pièces techniques :

Pour chaque membre de l'équipe (mandataire compris) :

- Présentation de l'équipe : nom, raison sociale, forme juridique.
- Moyens en personnel et matériel.
- Dossier de références des concepteurs sous forme d'éléments graphiques significatifs des oeuvres réalisées par ces derniers, notamment dans le domaine faisant l'objet de la présente consultation et liste des principales réalisations de ces 5 dernières années.

Le Mandataire devra également remettre:

- Présentation illustrée de deux projets significatifs sous la forme d'une page A3 horizontale par projet (documents destinés à être présentés en cours de jury, l'absence de remise de ces deux pages A3 horizontales pourra être éliminatoire).

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 8 juillet 2015.

VI.3) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours :

VI.3.2) Introduction des recours :

VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

VI.4) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

8 juillet 2015.

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Éléments de facturation :*Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : 2015CONC01**Libellé de la facture : Commune de Saint-Loubès Mairie Service Finances 23 place de l'Hôtel de Ville BP 56, F-33451 Saint-Loubes Cedex.**Siret : 21330433000011**Classe de profil : Commune***Délai de mise en ligne :**Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 19 août 2015.**Classification des produits :**

- Travaux de construction
- Services fournis principalement aux entreprises



ACCR3004095

[> Informations légales](#)